



**Projet de Procès-Verbal de
L'Assemblée Générale Extraordinaire**
Du 13 juillet 2017 à 17 heures
à la Maison des Ponts,
15 rue de la Fontaine au Roi – 75011 Paris

Le 13 juillet 2017, à 17heures, les membres de l'Association Française du Génie Parasismique ont été réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur une deuxième convocation qui a été adressée le 22 Juin 2017 par le conseil de l'association.

Cette seconde convocation fait suite au non-respect du quorum fixé par les statuts pour la première Assemblée Générale Extraordinaire préalablement convoquée le 15 juin 2017.

Il a été dressé une feuille de présence.

1. Objet de l'AGE :

L'AGE avait pour unique objet l'approbation des statuts modifiés sur proposition du Conseil de l'AFPS. Le projet des statuts objet de cette seconde AGE est identique à celui joint à la convocation de la première Assemblée Générale Extraordinaire de l'AFPS.

2. Vote de la résolution

Les statuts modifiés sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.